

LA PROBLÉMATIQUE DE L'EMPLOI DU CONDITIONNEL PAR LES ÉTUDIANTS DE FLE AU NIGERIA.

Par

AbdulrahmanBurour Ibrahim, Ph.D.

Département d'Arabe et de Français
L'Université de L'Etat de Kwara, Nig

eria

Email : abdulrahman.ibrahim@kwasu.edu.ng
+2347031343231

Résumé

Cet article examine les difficultés que rencontrent des étudiants nigériens du fle dans l'emploi du conditionnel présent malgré plusieurs années d'apprentissage de la langue. Il souligne l'importance du conditionnel pour une communication efficace en français et constate que son emploi situationnel est souvent perçu comme l'un des aspects grammaticaux le plus difficile à maîtriser, même pour les apprenants avancés. L'étude vise à identifier le niveau de compétence des apprenants dans l'utilisation du conditionnel présent, à analyser les causes de leur compétence limitée dans l'emploi de ce temps, et à recommander des stratégies pédagogiques efficaces remédiation. L'article adopte une approche descriptive basée sur l'analyse des erreurs des apprenants, conformément à la méthodologie de Corder (1967). La collecte des données repose sur des questionnaires distribués à des étudiants de français de quelques universités nigérianes, et l'analyse des résultats montre une compétence limitée dans l'emploi situationnel du conditionnel. Les recommandations mettent l'accent sur la nécessité de centrer l'enseignement du français sur la maîtrise des règles grammaticales et leur utilisation dans différentes situations d'apprentissage. Les enseignants sont encouragés à développer leurs connaissances linguistiques, attitudes et compétences pédagogiques, tandis que les étudiants doivent être plus impliqués dans leur apprentissage, s'exprimant librement pour améliorer leurs compétences linguistiques.

Mot clés : Conditionnel ; français langue étrangère ; communication ; étudiants nigériens, enseignement-apprentissage.

Introduction

Les étudiants de fle des universités nigérianes ont d'énormes difficultés à communiquer en français malgré plusieurs années consacrées à l'apprentissage du français, et cela suscite un intérêt croissant parmi les linguistes et les chercheurs en langue française (Okeke, 1998 ; Emordi 2013 ; Simire 1998, 2006, 2010 ; Simire 2013, 2016). L'une des domaines grammaticaux qui méritent une attention particulière pour une communication efficace en français est le conditionnel, mais selon Van de WeerdetDendale (2017 :90), « le conditionnel compte certainement parmi les formes du verbe les moins étudiées jusque très récemment ». En fait, le conditionnel est une forme verbale complexe qui peut être utilisée de différentes manières dans la langue française, notamment pour exprimer l'hypothèse, la possibilité, la probabilité ou encore la politesse (Dubois & Lagane, 2001 ; Merle, 2001).

La maîtrise du conditionnel en français est essentielle pour les apprenants nigériens qui cherchent à communiquer efficacement en français. Cependant, l'emploi situationnel du

conditionnel en français est souvent considéré comme l'un des aspects les plus difficiles à comprendre et à utiliser correctement, même pour les apprenants ayant un niveau avancé en français (Dendale, 2014). En outre, il existe une divergence entre les règles formelles de l'emploi du conditionnel en français et l'emploi réellement observé dans la pratique, ce qui peut également rendre la compréhension et l'utilisation du conditionnel plus difficiles pour les apprenants.

L'objectif principal de cette étude est d'analyser les raisons pour lesquelles les apprenants anglophones rencontrent des difficultés à utiliser le conditionnel en français. Les objectifs spécifiques de cette étude sont les suivants : identifier le niveau de compétence d'usage du conditionnel en français, analyser les causes possibles de la compétence avancée/limitée des étudiants nigériens du français langue étrangère ; et recommander les stratégies les plus efficaces pour aider les apprenants anglophones à maîtriser l'emploi situationnel du conditionnel en français.

Cette étude sur l'emploi situationnel du conditionnel vise à offrir des pistes pour comprendre les difficultés que peuvent rencontrer les apprenants anglophones durant leur apprentissage. Les résultats de cette étude pourraient aider les enseignants de français langue étrangère à développer des stratégies pédagogiques très efficaces pour aider les apprenants anglophones à maîtriser l'utilisation de ce temps, ce qui pourrait améliorer leur communication en français.

Cadre théorique

Le conditionnel est un mode verbal en français qui exprime une action hypothétique, une possibilité ou une incertitude. Il est formé en utilisant le radical du futur et en ajoutant les terminaisons spécifiques du conditionnel. Le conditionnel peut avoir différentes fonctions en français. Il peut être utilisé pour exprimer une possibilité, une supposition, une suggestion, un conseil ou une hypothèse. Il peut également être utilisé pour exprimer une demande polie, une demande conditionnelle ou une proposition (Dubois et Lagane, 2001 ; Larousse conjugaison, 1999 ; Delatour, Jennepin,, Leon-Dufour, et Teyssier., 2000 ; Wilmet, 1997). Dans la plupart des manuels de la grammaire de la langue française (BLED grammaire, Larousse grammaire) le conditionnel est considéré comme un mode mais certains linguistes comme Touratier (1996) le considèrent comme une partie du mode indicatif. Bien que les linguistes soient presque tous d'accord pour dire que le conditionnel est un temps de l'indicatif, les grammaires scolaires (voir par exemple Le Robert & Nathan Conjugaison, (1995) ; Achard, Besson, et Caron, (1996) ou (2000) ; Descoubes, Paul, et Meunier (1997) le présentent comme un mode à part comme l'indicatif, le subjonctif, l'impératif, l'infinitif et le participe (Merle, 2001 :3).

Les arguments avancés en faveur du traitement du conditionnel comme temps de l'indicatif sont nombreux et variés. Selon Abouda (2016 :1) diachroniquement, *les linguistes ont été nombreux, et depuis longtemps, à considérer le conditionnel comme une forme de l'indicatif* (Brunot (1905 & 1922) Damourette & Pichon (1911-1940) ; G. Guillaume (1929) ; R.-L. Wagner (1939)...). Abouda (1997 : 179) ajoute que morphologiquement, le conditionnel démontre clairement le rapport qu'entretient cette forme verbale avec à la fois l'imparfait (IMP) et le futur (FUT), deux temps qui appartiennent indiscutablement à l'indicatif (IND). Dans ce même ordre d'idées, Touratier (1996 : 38) soutient que :

Il est difficile de ne pas retrouver dans le conditionnel d'une part la marque d'imparfait et d'autre part la marque /R/ du futur [...]. Ceci veut dire qu'au point de vue morphologique, le conditionnel dit présent a tout l'air d'être un futur imparfait et donc d'appartenir aux temps de l'indicatif. Car si le futur est un temps de l'indicatif et l'imparfait un autre temps de l'indicatif, on ne voit pas comment la combinaison de ces deux temps de l'indicatif pourrait ne pas appartenir aussi au mode indicatif.

Pour Maingueneau, Wagner et Pinchon (1991 : 319), le futur qui est un temps de l'indicatif a le même statut que le conditionnel. Ils sont d'avis que si le futur est un temps, le conditionnel doit être aussi un temps et si l'on faisait du conditionnel un mode, il faudrait alors en faire un aussi du futur. Selon eux, Ces deux formes, solidaires, se définissent l'une par rapport à l'autre. Ces assertions nous indiquent que la formation du conditionnel démontre clairement le rapport qu'entretient cette forme verbale avec l'imparfait et le futur à la fois, deux temps qui appartiennent incontestablement au mode indicatif. Cette étude ne se donne pas pour tâche de débattre si le conditionnel est un temps ou un mode verbal mais examine les difficultés que rencontrent des étudiants nigériens du fle dans l'emploi du conditionnel présent malgré plusieurs années d'apprentissage de la langue.

La théorie que nous adoptons pour mener notre étude repose sur l'analyse descriptive des erreurs proposées par Corder (1967). Elle nous permettra de recompiler le corpus, d'identifier des erreurs commises par les étudiants, de les décrire, les expliquer et les corriger. L'analyse de l'erreur est une stratégie d'évaluation formative qui consiste à utiliser les fautes commises par les apprenants pour améliorer l'apprentissage. Cette théorie est née comme un paradigme qui établit une comparaison entre la langue produite par l'apprenant et la langue cible dans le but d'identifier des erreurs faites par celui-ci (James, 1998).

La Méthodologie

Pour collecter les données, nous avons basé l'enquête sur l'écrit afin de mieux cerner les valeurs et les formes du conditionnel dont l'emploi est l'objet de cette étude. Les étudiants de français des universités nigériennes qui sont dans leur troisième/quatrième année d'étude sont choisis comme population de l'enquête. Nous pensons que ceux-ci sont censés avoir une bonne maîtrise du français, pour la simple raison qu'il soit probable qu'ils seraient en contact avec le français depuis le secondaire ou même le primaire. Considérant donc le nombre d'années (trois, quatre, six ou dix ans) qu'ils seraient en contact avec le français, l'on attendrait qu'il aient une bonne maîtrise adéquate de la langue. Nous avons distribué des questionnaires à travers google form et nous avons recueilli 100 réponses pour l'analyse.

Les questionnaires de notre sondage sont constitués des phrases où certains verbes doivent nécessairement être conjugués au conditionnel présent. Mais nous n'avons donné que les infinitifs des verbes en question entre parenthèses. La place où doit figurer le verbe conjugué au conditionnel est remplacée par les pointillés que les enquêtés doivent remplir par la forme correcte du verbe entre parenthèse. C'est à partir de ce processus que les données de la mise en évidence de l'emploi du mode conditionnel par les étudiants universitaires nigériens du français sont mises à jour.

Présentation et analyse des résultats

Les résultats présentés sont sur la population de l'étude et la performance de nos enquêtés sur l'utilisation situationnel du conditionnel en français. Nous avons aussi discuté notre observation sur la performance de nos enquêtés.

Tableau 1 : La population de l'étude

S/N	CORPUS	ACCEPTABLE	INACCEPTABLE
1	Je (construire) une maison si j'avais de l'argent	30	70
2	Sans votre assistance, ce garçon (être) perdu	35	65
3	A l'entendre, il (être) sûr de son travail	5	95
4	En pratiquant du sport tu (se sentir) mieux	10	90
5	Si j'étais à ta place, je (refuser) cette proposition	45	55
6	Selon elle, le criminel (être) d'origine arabe	5	95
7	Tu (pouvoir) fermer la fenêtre	5	95
8	(Vouloir) – vous me donner un coup de main ?	5	95
9	Moi, je (être) le chef et toi tu m'obéirais	30	70
10	Il (avoir) eu son bac avec mention ? Génial !	25	75
11	Vous (faire) mieux de passer la nuit à l'hôtel	25	75
12	Malik (aimer) vivre avec son mari	20	80
13	Il était très pâle, on (dire) qu'il était impotent	10	90
14	J'étais sûr qu'elle ne l'(inviter) pas	15	85
15	Je cherche une femme qui (être) belle comme un ange.	5	95

* « acceptable » ceux qui ont pu répondre correctement

* « inacceptable » ceux qui n'ont pas pu répondre correctement.

A partir des données présentées ci-dessus, que dirons-nous des étudiants universitaires du Nigeria face à l'emploi du conditionnel ? Vue le pourcentage des enquêtés qui n'ont pas pu employer le mode conditionnel dans le contexte qui l'exige, nous pouvons confirmer que les étudiants Nigériens du français ont une compétence très limitée de l'emploi du mode conditionnel. Ainsi,sera-t-il question d'interroger les causes possibles des difficultés qu'ont les enquêtés à propos de l'emploi du conditionnel.

Traditionnellement d'aucuns prétendent que dans un groupe, les bonnes idées ne viennent que de patrons. Ce qui est inadmissible dans un domaine à caractère académique. Nul doute que dans

une classe de langue c'est un forum du donner et du recevoir entre l'enseignant et son apprenant. Sans une telle interaction n'est-ce pas voué à l'échec des apprenants ? Cependant l'attitude autoritaire de certains enseignants serait à l'origine des difficultés qu'ont les étudiants à bien employer le mode conditionnel dans la communication. Or le monopole de la parole par le professeur dans une classe de langue comme le français anéantit l'évolution de l'apprenant. C'est pour cela que Laditan (2003 :5) affirme que « la réussite d'un cours de langue ne réside pas dans le volume des paroles proférées par enseignant mais dans le taux de participation des apprenants ». Ainsi, les étudiants sortent classes sans aucune assimilation de la leçon à cause de l'autorité incontestée de certains enseignants pendant le cours.

De plus, tout enseignement de langue étrangère doit se fixer un but, avoir un objectif précis mais cette tradition n'est pas respectée dans plupart des classes des langues étrangères comme le français. Le programme étant trop vaste, les étudiants rencontrent des difficultés à acquérir ce qu'il fallait pour une bonne maîtrise de certaines règles grammaticales. Dans cet ordre d'idée, Laditan (2003 :9) comparant les étudiants privés à ceux des universitaires dites « réguliers » en ses termes :

Les étudiants dits 'réguliers' travaillent sous pression et ont plus d'heures de contact avec leurs professeurs sur un cursus qui s'étale sur quatre ans. Mais l'enseignement est général, classique, focalisant sur la littérature, la grammaire, la linguistique, la civilisation. Cet enseignement répond à un programme de Commission Nationale de Universités. La Plupart du temps, il se réduit à un transvasement de connaissance des cerveaux des profs dans les cerveaux des apprenants. Les évaluations au cours des examens se font sur la base de la mention du 'nombre de point' énumérés par les étudiants. Ainsi, les étudiants finissent le cycle universitaire, réussissent à tous les examens sans pourtant acquérir les compétences linguistiques requises pour tenir une simple conversation.

A la lumière de ce qui précède, sachons que le programme est intempestif aux étudiants de français. L'on doit retenir aussi que bon nombre de ceux qui n'ont pas eu de contact avec la langue avant leur arrivée à l'université ont du mal à comprendre certains cours. Ainsi, une telle allure du travail conduit à une catastrophe linguistique d'où l'échec dans la maîtrise de certaines règles de grammaire comme c'est le cas pour le mode conditionnel. La nécessité n'est pas de tout compiler aux étudiants afin qu'ils puissent avoir une bonne maîtrise de la langue cible. Au contraire, une telle compilation des matières dans un milieu exolingue n'est qu'un abrutissement pour les apprenants.

Une autre raison de l'échec des étudiants dans l'emploi de certaines règles ou notions grammaticales serait due au système d'enseignement des règles stériles. D'aucuns se demanderont en quoi consiste la stérilité d'une leçon dans une classe de langue dont il est question ici. Faut-il savoir que dans l'apprentissage d'une langue l'accumulation mécanique des formes grammaticales n'aboutissent à rien ? Il nous semble que certains enseignants ne font que donner les formes de certaines notions sans tâcher de conscientiser leurs étudiants sur les valeurs modales de ce qu'ils enseignent. C'est ainsi que dans notre sondage nous avons été surpris de constater que la plupart des étudiants sont capables de conjuguer un verbe à un temps quelconque si et seulement si ce temps leur est indiqué. Mais leur donner une phrase sans conjuguer le verbe ni indiquer le temps au quel ils doivent conjuguer le verbe en question comme c'était le cas dans nos questionnaires, ils ne seront pas en mesure de donner la forme correcte du verbe. Tout ceci est dû au fait qu'ils ne sont pas conscientisés sur les valeurs modales ou contextuelles des modes et temps lors des cours de grammaire conjugaison. Ainsi, Roja (1969 :50) parlant de l'apprentissage stérile des règles grammaticales dit « Ce n'est pas avec un matériel théorique qu'on apprend à nager, à danser, à monter à cheval ou à conduire une voiture ; construire les règles et savoir les appliquer spontanément sont

deux choses différentes. »

La maîtrise d'une règle grammaticale dans l'apprentissage d'une langue par le système des règles stériles est vouée par conséquent à l'échec sans aucune notion de leur emploi situationnel. L'enseignement de la grammaire sans une conscience d'emploi dans une classe de langue étrangère anéantit donc la vraie connaissance de la langue.

Le mutisme des étudiants aussi contribue à leur échec. L'expression orale est le code incontesté de l'apprentissage d'une langue. Un apprenant d'une langue doit s'exprimer oralement et avoir une interaction communicative avec les locuteurs de langue en question même si cela va de son gré ou pas car l'apprentissage selon Simire (1998) est un changement de comportement observable. Tout apprenant par conséquent est condamné à s'extérioriser verbalement. La manifestation de l'apprenant permet à l'enseignant de savoir si celui-ci a bien assimilé sa leçon. Ainsi, le refus de l'extériorisation verbale compromet l'évolution des étudiants dans leur apprentissage. Ils s'exposent aux difficultés dans l'emploi de certaines règles grammaticales comme c'est le cas dans l'emploi du mode conditionnel.

En somme, il est à retenir que l'origine de la peine des étudiants nigérianes dans l'emploi du conditionnel résiderait dans le caractère autoritaire de certains professeurs, du travail sous-pression dû à la structure du programme qui n'est pas à la mesure des apprenants, l'enseignement des règles grammaticales sans application situationnelle et le mutisme des étudiants eux-mêmes. Toutes ces imperfections connues ont besoins d'être rénovés. Ceci sera la préoccupation de la rubrique qui suit.

Recommandation

Il est question dans cette partie de recommander des méthodes qui, non seulement permettront aux étudiants de bien connaître l'emploi du mode conditionnel, mais aussi contribuer à la promotion de l'enseignement du français langue étrangère. Alors, nous recommandons que

- i. L'enseignement du français langue étrangère devrait focaliser sur la maîtrise de certaines règles grammaticales et son utilisation dans toutes les situations au commencement du programme. Ainsi, les deux premières années d'études n'auront rien à faire avec la littérature ni la civilisation.
- ii. Les enseignants devraient développer leur savoir, c'est à dire les contenus qu'ils doivent enseigner ; leur savoir-être, autrement dit, l'attitude qu'ils adopteront en fonction de chaque public ; et leur savoir-faire, c'est-à-dire leur capacité à utiliser différents moyens pour aider les apprenants à apprendre.
- iii. Les enseignants devraient se familiariser avec l'approche communicative dont l'objectif de l'enseignant est de développer les compétences de l'apprenant pour qu'il soit capable d'affronter avec succès les situations de communication.
- iv. Les enseignants devraient introduire la grammaire et le lexique en fonction des besoins et des objectifs d'une situation de communication et non dans le but de faire apprendre des règles grammaticales par cœur ou de réciter des listes de mots.
- v. Les étudiants devraient exprimer librement afin qu'on puisse se rendre compte de ses imperfections dans la maîtrise de certaines notions.
- vi. Les étudiants devraient être capables de prendre des décisions concernant tous les aspects de son apprentissage ; de se définir des objectifs d'apprentissage ; de mettre en œuvre une façon d'apprendre qui lui convient, de mobiliser différents types de stratégies, et de s'autoévaluer.

Conclusion

Pour conclure, il est à noter que la peine qu'éprouvent les étudiants Nigériens de français dans l'emploi du mode conditionnel est dû au fait que les apprenants en question ne remplissent par certaines conditions requises dans l'apprentissage de la cible. Hormis cela, l'on devrait savoir que la structure de l'enseignement du français contribue à la production des apprenants ratés.

A cet effet l'ordre du jour est d'amener les étudiants à la pratique de ce qu'ils ignorent dans leur apprentissage. Et ceci ne serait possible que par le biais d'un enseignement gradué selon une progression allant du simple au complexe et du fondamental au secondaire. C'est-à-dire du plus fréquent au plus rare et du général au particulier. Cette mise en ordre pédagogique du matériel grammatical est une tâche fondamentale qui prône surtout en vue des méthodes renonçant à l'enseignement grammatical théorique. Il n'est donc pas question d'un « touche à tout » dans l'enseignement d'une langue étrangère mais d'une démarche graduée.

Il est à noter en outre que dans cette contribution, l'accent est mis sur l'enseignement du français langue étrangère en général. Ceci est évident quand on sait bien que la maîtrise de l'emploi du mode conditionnel est tributaire à la méthode adoptée pour un bon enseignement du français en général. De même, on se demanderait à savoir s'il s'agissait de l'emploi du conditionnel à l'écrit ou à l'oral. A ce propos, il est tout à fait nécessaire de se demander si l'oral et l'écrit ne sont pas tous des manifestations d'un apprentissage par truchement de la pensée ?

Ouvrages cités

- Abouda, L. (1997). Le conditionnel : temps ou mode ? Arguments syntaxiques. *Revue Romane*, 32 (2), pp.179-198.
- Abouda, L. (2016). Conséquences morphologiques du traitement du conditionnel comme un temps de l'indicatif. *5e Congrès Mondial de Linguistique Française*. Tours, France. Actes du CMLF 2016.
- Corder, P. (1967). The significance of learner's errors. *International Review of Applied Linguistics*, 5, 161-170.
- Delatour, Y., Jennepin, D., Leon-Dufour, M., &Teyssier, B. (2000). *Grammaire Pratique du Français*. Paris, Hachette.
- DENDALE, P.(2014).Le conditionnel de reprise : son apparition en français et son traitement dans les grammaires du XVe au XXe siècle. Available from : https://www.researchgate.net/publication/264046408_Le_conditionnel_de_reprise_son_apparition_en_francais_et_son_traitement_dans_les_grammaires_du_XVe_au_XXe_siecle [accessed Nov 16 2023].
- Dubois, J.&Lagane, R. (2001). *Grammaire*. Espagne, Larousse.
- Emordi, F. (2013). Teaching of French in Nigeria: the journey So far. *RANEUF II*, 1-47.
- James, C. (1998). *Errors in Language Learning and Use: Exploring Error Analysis*. New York, NY: Longman.
- Larousse (1999). *Larousse de la conjugaison poche*. Paris, Larousse.
- Maingueneau, W.&Pinchon, J. (1991). *L'Enonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- Merle, J. M.(2001a). "Etude du conditionnel français". Jean-Marie Merle. Etude du conditionnel français et de ses traductions en anglais.*Collection "Linguistique contrastive et traduction*, 2-7080-0983-4.*Ophrys*, p. 7-71,
- Merle,J.M. (2001b). Le conditionnel : temps ou mode ? : Chapitre 1. Etude du conditionnel français et de ses traductions en anglais, *Linguistique contrastive et traduction*. Ophrys, p. 1 - 23,.Retrieved from http://hal.archivesouvertes.fr/docs/00/67/00/22/PDF/jmmerle_origines_du_conditionnel_francais.pdf
- Okeke, V. (1998). Candidature aux programmes d'études françaises à l'université de Jos : Problèmes et perspectives d'avenir. *The French language and literary expression, Proceedings of the maiden conference*. Jos, University of Jos. 182- 185. Print
- Simire G. (2010). Le français au Nigeria : Une langue seconde ou étrangère ?.In I. Bariki &D. Kupole (eds). *Applied Social Dimension of Language use and teaching in West Africa (A festschrift in honour of Professor Tunde Ajiboye)*. University of Cape Coast, Ghana. 15-27.
- Simire, A. (2013). Une évaluation du Niveau des étudiants universitaires nigériens selon le cadre européen commun de référence pour les langues.*French language in Nigeria : Essays in honour of UFTAN pacesetters*, UFTAN 1. 49 – 60.
- Simire, A. (2016). La formation universitaire et la réalité sociale : regard d'anciens diplômés de français sur leur formation.*Language and literature in the Dis/service of Humanity*. 61-79.
- Simire, G. (1998). Pour la refonte de l'enseignement du français au niveau universitaire au Nigeria. *The French language and literary expression, Proceedings of the maiden conference*. Jos, University of Jos. 186- 203.
- Simire, G. (2006). Evaluation des aspects d'apprentissage en français langue étrangère au VFN.*RANEUF*, 1.3. 96-122. Print.
- Touratier, C. (1996). *Le système verbal français*. Paris : Armand Colin.
- Van de Weerd, J.&Dendale, P., (2017). L'étude linguistique du conditionnel en français. État des lieux thématique et bibliographie rétrospective (2000-2015).*Revue de linguistique romane*, 81, 321-322, p.89-112
- Wilmet, M. (1997). *Grammaire critique du français*, Paris, Hachette-Duculo